



EXTRAIT DES DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019

Sur convocation du 1^{er} avril 2019, le Conseil Municipal de Courville-sur-Eure s'est réuni le **Mardi 9 Avril 2019 à 20h15**, à la salle de la Madeleine, annexe de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé BUISSON, Maire, assisté de Monsieur Richard PEPIN, Monsieur Jean-Claude HAY, Monsieur Frédéric HALLOUIN, Madame Christine DAMAS, Adjointes.

Etaient également présents : Madame Evelyne JOLLY, Madame Céline SURIN, Monsieur Pascal EMMANUEL, Madame Agnès PERRIO, Monsieur Karl JOUBERT, Monsieur Jean-Paul CHARRIER, Madame Nathalie CORDERY, Monsieur Pascal SERRE, Madame Claire-Marie OLLIVIER, Madame Laurence HUARD, Monsieur Laurent LE VANNAIS, Madame Mireille TOURAINE.

Etaient absents excusés : Madame Sylvie GAREL (pouvoir à Monsieur Hervé BUISSON), Monsieur Jean-Philippe RECAMENTO (pouvoir à Monsieur Karl JOUBERT), Monsieur Patrick DOLLEANS.

Monsieur Karl JOUBERT est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 32-2019

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés, DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales par rapport à 2018 et de les reconduire pour 2019 comme suit :

Taxe d'habitation	:	10.80 %
Taxe foncière bâti	:	23.18 %
Taxe foncière non bâti	:	28.88 %

DELIBERATION N° 33-2019

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LA SALLE DE SPECTACLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés, DECIDE, de créer un budget annexe pour le projet de création d'une salle de spectacle.

DELIBERATION N° 34 – 2019

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, Autorise le Maire à déposer deux dossiers de demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2019 (DSIL).

* 1 pour les travaux de couverture de deux courts de Tennis et création de 2 courts de tennis extérieurs pour un montant de 1 114 000 € dont le plan de financement s'établit comme ci-dessus,

* 1 pour les travaux d'aménagement du terrain de camping pour un montant de 147 715.34 € dont le plan de financement s'établit comme ci-dessus.

DELIBERATION N° 35 – 2019

MOTION REFUSANT LE TRANSFERT OBLIGATOIRE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés demande :

- Le bénéfice de la sécabilité de la compétence « Eau » à l'identique de la compétence « assainissement »,
- De conforter la commune comme cellule de base de la démocratie locale, notamment au regard de la gestion de ses compétences,
- De conforter le principe de subsidiarité, les transferts volontaires, le choix du mode de gestion des compétences notamment pour l'eau. Les élus rappellent leur attachement à la libre détermination de leurs projets de développement et d'aménagement.

DELIBERATION N° 36 – 2019

DEMANDE DE REPORT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membre présents et représentés, s'oppose au transfert de la compétence « assainissement collectif » à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche au 1^{er} Janvier 2020 et sollicité le report de ce transfert.

DELIBERATION N° 37 – 2019

06 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé de verser aux associations les subventions détaillées dans le tableau ci-dessous :

Associations caritatives	Subv. 2018	Subv. except. 2018	Adhérents 2018	Demande subv. 2019	Demande subv. Except. 2019	Adhérents 2019	Proposition Subv.2019	Proposition subv. Except 2019
Amis aux Cheveux d'argent	200		18	400		?	300	
Club des Bleuets	670	100	100	770		101	670	
ESPOIR	200		77	200	1000	75	200	1000
ADMIR St-Georges	300		36 courvillois	Non chiffré		44 courvillois	300	
FNACA	200		114	200		121	200	
APEL Ste Marie	300	200	13	Non chiffré		88	300	
APE du Chemin Vert	300	200	12	800		13	300	
A.S. Ecole primaire Chemin Vert	400		152	1000		156	400	
APE/FCPE du Collège								
APE/ Parents Indépendants	100		24	100		21	100	
Ensemble c'est tout	500			?		?	?	
Eolienne	300		75	300		21	300	
Ligue contre le Cancer	200		2 courvillois	200		2 courvillois	200	
Paralysés de France	100							
AFSEP (Sclérosés en Plaques)				Non chiffré			100	
S/TOTAL	3820 €	500€					3370 €	1000 €

Associations Culturelles	Subv. 2018.	Subv. except. 2018.	Adhérents 2018.	Demande subv.2019.	Demande subv. Except. 2019.	Adhérents 2019.	Proposition Subv.2019.	Proposition subv.Except 2019.
Amis de l'Ecole de Musique	400		41 familles	1000		29 familles	400	600
Jumelage	250		57	500		58	250	
Questions pour un Champion	300	500	23	170		28	170	
La P'tite Scène	600		42	600		49	600	
L'Harmonie	1000		24	Pas de demande				
Ateliers Créatifs	400		30	350		29	450	
S/TOTAL	2950 €	500 €					1870 €	600 €
Associations Sportives	Subv. 2018	Subv. except. 2018	Adhérents 2018.	Demande subv.2019.	Demande subv. Except. 2019.	Adhérents 2019.	Proposition Subv.2019.	Proposition subv.Except 2019.

Palme Courv.	900		87	1200		66	900	300	
Etoile Filante (dont T.P.C.)	2800		17	2800		14	2800		
Tir à l'arc	2100	500	33	2700		36	2100		
AATEL	400	600	36	1000		50	400	150	
Tennis de Table	1400		102	1400		95	1400		
Hand-Ball	2250	250	115	2500		68	2250		
Moto Club Courvillois	400	100	25	500		19	500	100	
C'CHARTRES CYCLISME : Epreuve courvilloise							200		
S/TOTAL	10250 €	1450 €	415			348	10550 €	550 €	
AMICALE COURVIL- - LOISE	Subv. 2018	Subv. except. 2018	Adhérents 2018.	Demande subv.2019.	Demande subv. Except. 2019.	Adhérents 2019.	Proposition Subv.2019.	Proposition subv.Except 2019.	
Dentelle	100		6	100		7	100		
Football	6000	4500	327	6000	4500	321	6000		
Gymnastique Volontaire	3400		105	3400		100	3400		
Judo	900		66	1400	250	50	900	250	
Karaté	1500		58	1500		62	1500		
Philatélie	250		11	250		11	250		
Tarot	150		40	150		32	150		
Randonnée	400		91	400		94	400		
Tennis	4700		112	4700		102	4700		
Yoga	350		53	350		45	350		
Boxe	1000		27	1000		50	1000		
Basket	500		37	500		74	500		
S/TOTAL	19250 €	4500€	933			948	19250 €	250 €	
TOTAL							35 040.00 €	2 400 €	
TOTAL GLOBAL							37 440.00 €		
Somme allouée : 48.000 €									

DELIBERATION N° 38 – 2019

ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à signer les marchés et tous documents à intervenir avec l'entreprise SN TTC retenue par la Commission d'Analyse des Offres, pour les travaux d'aménagement et d'enfouissement rue Kennedy lot n°1 pour un montant de 668 289.50 € et pour le lot n°2 pour un montant de 29 019.13 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de retenir l'option n°1 (entrées charretières en pavés résine) et AUTORISE le Maire à signer les marchés et tous documents à intervenir avec l'entreprise SN TTC retenue par la Commission d'Analyse des Offres, pour les travaux du programme voirie 2019 pour un montant de 79 967.50 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à signer les marchés et tous documents à intervenir avec l'entreprise JULIEN ET LEGAULT retenue par la Commission d'Analyse des Offres, pour les travaux d'aménagement de jardins familiaux pour un montant de 60 142.85 €

DELIBERATION N° 39 – 2019

PROPOSITION D'ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA FUTURE SALLE DE SPECTACLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à entrer en phase de négociation avec Monsieur RAFFIN à hauteur maximum de 12 € TTC le m².